Ville de
PESSAC

Affichage des plans de financements des projets d'équipements municipaux

En application du Décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020

Projet : Equipement aquatique Cazalet
DEL2024_132BIS du 24 septembre 2024

Dépenses prévisionnelles en € HT		Recettes prévisionnelles en €	
Études	5 000 000	Agence Nationale du Sport	1 200 000
Travaux	18 000 000	ADEME-Fonds Chaleur (études)	70 000
		ADEME-Fonds Chaleur (travaux)	243 100
		Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	1 500 000
		Conseil départemental de la Gironde	2 000 000
		Bordeaux Métropole (plan piscines)	2 500 000
		Bordeaux Métropole (politique de la ville)	1 500 000
		Ville de Pessac (autofinancement)	13 986 900
Total dépenses HT	23 000 000	Total recettes	23 000 000

HOTEL DE VILLE
Place de la Ve République
Pour le service commun PTS/DAF
BP 40096
33604 Pessac Cedex
T. 05.57.93.63.63 Fax : 05 57 93 63 65
www.pessac.fr

Affaire suivie par Michel-Alexis Montané
Pôle Territorial Sud
Direction Administrative et Financière
T. 05 57 29 90 21
ma.montane@bordeaux-metropole.fr